

Vidéo-protection : enjeux et projet de déploiement

Mardi 21 novembre 2023 à 19h00

Nouvelles dates, deux réunions de concertation sont proposées aux habitant·e·s des différents quartiers de Gentilly. Après un échange sur les enjeux de la vidéo-protection, les participant·e·s sont invité·e·s à donner leur avis.

La ville mène depuis plusieurs décennies une politique globale de sécurité, de tranquillité et de bien être urbain. Dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), elle le fait en partenariat et coordination avec les services de Police Nationale et de la justice, l'ensemble des autres acteurs et la population. La police et la justice demandent depuis plusieurs années le déploiement de la vidéo-protection. Après sa généralisation dans les commerces, et plusieurs bailleurs s'y mettant, la commune a mené son étude de faisabilité.

Deux réunions publiques sont organisées pour vous présenter les enjeux et le projet de déploiement de la vidéo-protection dans l'espace public comme outil de la sécurité et de la tranquillité publique. Ce sera l'occasion d'échanger et donner votre avis, sous la forme d'un sondage.

Ces réunions visent à informer et échanger avec les habitant·e·s de l'ensemble des quartiers de Gentilly, elles s'organisent sur deux dates et lieux différents.

- *Quartiers Val-de-Bièvre / Gabriel-Péri et Reine-Blanche*
Mardi 21 novembre 2023 à 19h au Cmac, 2 rue Jules-Ferry
- *Centre-ville et le quartier Victor-Hugo*
Mercredi 29 novembre à 19h à la Maison des Familles, 3 allée Fernand-Léger

Sécurité et qualité de vie urbaine

19 rue du Val-de-Marne
94250 Gentilly
France

[01 47 40 58 73](tel:0147405873)
securite@ville-gentilly.fr

Horaires :

Lun., mar., mer. et vendredi : 9h-12h/14h-17h
Jeudi : 14h-17h